

Demande d'information

En vertu de l'article 610 du Code de la sécurité routière

[Consultez les frais exigés pour chaque dossier.](#)

1- RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

- Le nom et la dernière adresse connue du propriétaire pour revendiquer, à titre de créancier, le droit de propriété d'un véhicule routier

Vous devez fournir les renseignements suivants :

- ✓ Numéro d'identification du véhicule (NIV) : _____
- ✓ Preuve de propriété (Extrait du Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) ou contrat de financement ou preuve de propriété).

- L'historique anonymisé des propriétaires d'un véhicule routier (excluant les particuliers), pour les besoins d'une demande d'indemnisation.

Vous devez fournir le renseignement suivant :

- ✓ Numéro d'identification du véhicule (NIV) : _____

- L'historique complet des propriétaires, lorsqu'il s'agit d'une enquête pour un vol ou une fraude à l'égard d'un véhicule routier pour les besoins d'une demande d'indemnisation.

Vous devez fournir les renseignements suivants :

- ✓ Numéro d'identification du véhicule (NIV) : _____
- ✓ Copie du document qui prouve qu'une enquête est en cours concernant ce véhicule.
- ✓ Copie du mandat de la compagnie d'assurance, si la demande provient d'un tiers expert en sinistres.

2- RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nom de l'organisme		
Adresse		Numéro de demandeur à la Société
Numéro de référence (facultatif)	Téléphone	Numéro de compte à la Société
Nom de la personne autorisée	Nom de la compagnie d'assurances de l'assuré (pour les experts en sinistre)	
<p>Je reconnais que les renseignements demandés sont exacts et nécessaires au traitement d'une demande d'indemnisation liée à un accident de véhicule routier, à une enquête relative au vol d'un véhicule routier ou à une fraude à l'égard d'un véhicule routier, ou à la revendication du droit de propriété d'un véhicule routier. Je reconnais avoir pris connaissance des articles 610, 644.1 et 644.2 du Code de la sécurité routière.</p> <p style="text-align: right;">Année-Mois-Jour</p>		
_____ Signature de la personne autorisée		_____ Date

La communication de renseignements personnels

Le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile et le Code de la sécurité routière. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter, obtenir copie ou faire corriger les renseignements personnels vous concernant. Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société au saaq.gouv.qc.ca ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.

- Pour toute information, composez le 418 528-3183 ou sans frais 1 866 642-1865
- Télécopieur 418 644-7167

- Toute demande doit être expédiée à :
 Division de la diffusion (act. 850)
Société de l'assurance automobile du Québec
 333, boulevard Jean-Lesage
 Case postale 19600, succursale Terminus
 Québec (Québec) G1K 8J6